

---

# De la démocratie participative au ” design participatif ” dans l’aménagement d’un sentier urbain : une innovation politique ?

Yohann Rech\*<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup>Université Rennes 2 - UFR Activités physiques et sportives (UR2 UFRAPS) – Université de Rennes II - Haute Bretagne, PRES Université Européenne de Bretagne (UEB) – Campus La Harpe - Avenue Charles Tillon - CS 24414 - 35044 Rennes cedex, France

<sup>2</sup>VIPS2 – Université Rennes 2 - Haute Bretagne : EAVIPS2 – France

## Résumé

En prenant des formes très diverses, la démocratie participative s’est imposée comme un outil à part entière de l’action publique contemporaine. Cette injonction à la participation (Carrel, 2013) s’est traduite très concrètement par des évolutions législatives facilitant l’implication citoyenne, par des nouvelles méthodes pour gouverner mais aussi par diverses pratiques plus informelles. Cette transformation n’échappe pas aux politiques sportives où différents dispositifs participatifs ont été expérimentés ces dernières années dans des domaines variés (Rech, 2021). Sans complètement s’y réduire, ces dispositifs portent souvent sur des projets d’aménagement qui concernent les activités physiques et sportives. Dans le cadre de cette étude, nous souhaitons nous focaliser sur le processus participatif qui a entouré le projet de création d’un sentier métropolitain dans Rennes et son environnement périurbain. Impulsé politiquement au niveau intercommunal par la métropole, le processus a été intégralement piloté par l’Agence d’Urbanisme de Rennes et en particulier par des architectes paysagers et urbanistes qui ont imaginé une démarche originale, que l’on peut qualifier de ” design participatif ”, composé de différentes étapes sur plusieurs années. Cette démarche visait à impliquer à différentes phases du projet, de la conception à la mise en œuvre, des expert.es du sujet mais aussi plus largement des élu.es des communes concernées, des technicien.nes, des associations sportives ou culturelles, et plus largement des citoyen.nes intéressé.es par ce sentier. En s’inscrivant dans une sociologie de l’action publique, il s’agira de comprendre en quoi ce ” design participatif ” devient un nouvel instrument d’action publique (Lascoumes et Le Galès, 2004) et comment il renouvelle les politiques participatives plus classiques. L’enquête empirique repose sur des entretiens, l’étude de documents administratifs et techniques, ainsi que par l’observation d’ateliers participatifs. Ce travail révèle la complexité de l’implication des acteurs.rices dans ce dispositif de sentier-réseau (Mougenot, 2003), où l’innovation politique relève surtout de la capacité, pour les technicien.nes en charge du projet, à enrôler les actants (Callon, 1986) dans le processus et les amener à cheminer collectivement pour construire à la fois le récit puis le tracé du sentier. Cette implication est rendue possible par un travail de séquençage du projet puis d’animation des dispositifs participatifs qui demandent une expertise particulière. Il s’agit de décrire comment la mise en politique publique du sentier métropolitain s’opère, au travers une série de dispositifs participatifs qui permet d’avoir une approche très transversale d’un sujet qui mêle activités physiques, culture et patrimoine, mais aussi tourisme et biodiversité.

---

\*Intervenant

**Mots-Clés:** sentier, aménagement, action publique, participation, expertise